

Les nouveaux rythmes éducatifs à la rentrée 2013

Madame, Monsieur,

La commune de Saint Erblon s'est engagée dans la mise en place de nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de Septembre 2013. Une nouvelle organisation proposée par les élus qui a fait l'unanimité auprès de la communauté éducative de Saint-Erblon: parents, enseignants, partenaires associatifs, services municipaux.

Des nouveaux rythmes pour :

- alléger et raccourcir la journée de classe des élèves.
- favoriser les apprentissages en les répartissant sur 9 demi-journées.
- profiter du temps libéré pour offrir à chaque enfant une sensibilisation à des activités culturelles ou à des pratiques sportives, l'éduquer à la citoyenneté, l'initier aux médias, ou simplement organiser ses moments de détente.

Ils doivent permettre de respecter au mieux les contraintes sociales et les choix des familles et engagent un peu plus la commune dans la fonction éducatrice qu'elle souhaite tenir aux côtés des parents et de l'Institution Éducation Nationale. Enfin, elle permet de mobiliser des moyens raisonnables tant humains, matériels que financiers.

Des changements pour les enfants, les familles, les enseignants, la collectivité territoriale et les associations, mais également pour chacun d'entre nous, tout le monde est concerné par cette nouvelle dynamique d'éducation.

Les nouveaux horaires de classe

Ecole tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et les LUNDI et VENDREDI après-midis de 13 h 30 à 14 h 45, les MARDI et JEUDI après-midis de 14 h à 16 h.

Les enseignants assureront une « aide pédagogique complémentaire » (APC) à de petits groupes d'élèves les mardis et jeudis de 13h20 à 13h50 selon les modalités fixées par l'Éducation Nationale. Un accueil spécifique sera organisé pour les petits, afin de respecter le rythme des enfants qui bénéficient d'un temps de sieste.

La nouveauté, après l'école, les activités péri-éducatives :

Désormais, chaque enfant **domicilié et scolarisé** sur la commune pourra bénéficier d'activités péri-éducatives, facultatives et gratuites, les lundis et vendredis, de 14h45 à 16h. Chaque enfant, selon son âge, sera inscrit dans un groupe dont le parcours sera prédéfini et arrêté pour chacune des cinq périodes de l'année scolaire.

Chaque enfant pourra ainsi bénéficier d'un parcours de 10 ateliers différents sur l'année, dans 5 thématiques (Média, Détente, Citoyenneté, Sports Santé, Culture) afin d'éveiller sa curiosité et de l'initier à des activités nouvelles et variées.

Cette découverte collective constitue un tremplin pour une pratique choisie dans nos clubs sportifs ou nos associations locales mais ne saurait la remplacer.

Ainsi la 1^{ère} période sera organisée comme suit :

Lundi		Vendredi	
Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
<u>4 ATELIERS</u>	<u>12 ATELIERS</u>	<u>5 ATELIERS</u>	<u>11 ATELIERS</u>
<p><u>Léo Lagrange :</u> Papote et création Locavore Jeux de société</p> <p><u>Syndicat Intercommunal de Musique (SIM)</u> Danse et Musique</p>	<p><u>Léo Lagrange :</u> Débats citoyens Multisports Environnement Vivre ensemble Petits citoyens Journalistes en herbe</p> <p><u>Associations</u> Judo-Club Orgerblon Volley ball</p> <p><u>Personnel Municipal</u> Anglais Médiathèque</p> <p><u>Bénévoles</u> Un reportage journaliste</p> <p><u>Prestataires</u> Jean BARRIER Théâtre</p>	<p><u>Léo Lagrange :</u> Papote et création Locavore Jeux de société Multisports</p> <p><u>Personnel Municipal</u> Détente</p>	<p><u>Léo Lagrange :</u> Débats citoyens Environnement Vivre ensemble Petits citoyens Journalistes en herbe</p> <p><u>Syndicat Intercommunal de Musique (SIM)</u> Danse et Musique</p> <p><u>Associations</u> Football Orgerblon Volley ball</p> <p><u>Personnel Municipal</u> Anglais Découverte du spectacle vivant</p> <p><u>Prestataires</u> Association Radio Laser</p>

La modification de l'organisation et des temps d'accueil périscolaire

Pas de changement pour le matin avec un accueil de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 19h avec un service payant d'accueil et d'activités périscolaires comme actuellement, hormis la mise en place d'un accueil supplémentaire, le mercredi matin.

Pas de changement pour la restauration du midi, le **service de restauration** du mercredi étant **réservé aux enfants inscrits à l'ALSH** « l'île aux jeux », hormis des changements dans les modalités d'inscription.

Mise en place d'un nouvel accueil facultatif de 16h à 16h30, gratuit cette année et garanti pour les enfants du groupe scolaire « Les Colombes ».

Les nouveaux comportements

Ces changements de rythmes et d'organisation vont entraîner des modifications de comportements et de fonctionnements avec de nombreux déplacements d'enfants sur la commune, de nouvelles organisations familiales, éducatives et sociales. La réussite dépend de chacun de nous, aussi, je remercie par avance tous ceux qui se sont investis sur cette réforme et qui s'investiront sur les prochaines périodes. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie d'être acteur à titre de personne morale ou à titre privé.

Merci de respecter nos enfants lors des nombreuses traversées de route en respectant les limitations de vitesse et de faire le meilleur accueil aux agents en respectant notamment les différents horaires, et en faisant preuve de civisme.

La solidarité et l'entraide permettront la réussite des nouveaux rythmes éducatifs au bénéfice de nos enfants.

Merci à tous.

Le Maire,

Hervé LETORT